Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260322-18032026-DE

Feuillet n°

Paraphe :

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Commune de OUESSANT – 29242 OUESSANT

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le dimanche 22 mars à 11h00, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur David QUANTIN, Maire.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Cédric CAÏN, Tiphaine DAVID, Jean-Paul GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Jean-Patrice BERNARD, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Rachel GRÜNWEISER, Tiphanny PETTON, Marie-Noëlle MINIOU, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND

Absents : /

Ont donné procuration : /

Secrétaire de séance : Tiphanny PETTON

Nombre de conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 15
Conseillers votants : 15

Exécution de la délibération (articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales) :
Date de transmission au contrôle de légalité : 23/03/2026
Date d'affichage en mairie : 23/03/2026

N°18-03-2026 ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Rapporteur : David QUANTIN

Vu l'article L2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :
« Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les adjoints sont élus dans les conditions fixées à l'article L. 2122-7.
Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant. »
Vu la délibération n° 17-03-2026 relative à la détermination du nombre des adjoints ;
Il est procédé à l'élection du 1er adjoint au Maire.
Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'élire le 1er adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat déclaré : M. LE GALL Olivier

1ER TOUR DE SCRUTIN
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 03
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 12
Majorité absolue des suffrages exprimés : 07
A obtenu : M. LE GALL Olivier..... 12
Est élu : M. LEGALL Olivier, 1er adjoint au Maire de la commune de Ouessant

Il est procédé à l'élection du deuxième adjoint au Maire
Après avoir délibéré, le conseil municipal décide

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260322-18032026-DE

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

D'élire le deuxième adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat déclaré : Mme STÉPHAN Marie-Paule

1ER TOUR DE SCRUTIN
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 03
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 12
Majorité absolue des suffrages exprimés : 07
A obtenu : Mme STÉPHAN Marie-Paule 12
Est élue : Mme STÉPHAN Marie-Paule, 2ème adjointe au Maire de la commune de Ouessant

Il est procédé à l'élection du troisième adjoint au Maire
Après avoir délibéré, le conseil municipal décide
D'élire le troisième adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat déclaré : M. CAÏN Cédric

1ER TOUR DE SCRUTIN
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 03
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 12
Majorité absolue des suffrages exprimés : 07
A obtenu : M. CAÏN Cédric 12
Est élu : M. CAÏN Cédric, 3ème adjoint au Maire de la commune de Ouessant

Il est procédé à l'élection du quatrième adjoint au Maire
Après avoir délibéré, le conseil municipal décide
D'élire le troisième adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat déclaré : Mme DAVID Thiphaine

1ER TOUR DE SCRUTIN
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 03
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 12
Majorité absolue des suffrages exprimés : 07
A obtenu : Mme DAVID Thiphaine 12
Est élue : Mme DAVID Thiphaine, 4ème adjointe au Maire de la commune de Ouessant

Le Maire,

Signature

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

Le secrétaire de séance,

Signature